

Réuni en réunion de bureau du 12 juin 2017 et du Conseil des Maires du 19 juin 2017, le Président de l'Agglomération du Bassin de Brive (48 communes), avec l'appui des services techniques, nous a présenté la procédure de Délégation de Service Public (DSP) concernant les transports collectifs de voyageurs de notre agglo. Le cahier des charges de cette nouvelle DSP pour la période 2017/2020 comprend :

• **Au niveau des services :**

- Réseau urbain, Transport à la Demande (TAD) pour les 48 communes, services pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et des options (prestations dimanche/emploi).
- Le système de billetterie (billetterie numérique)
- La tarification
- La fréquences des lignes principales

• **Les objectifs assignés au futur délégataire sont :**

- Agir positivement sur les déplacements et la mobilité au sein du territoire en présentant un réseau intercommunal structuré et attractif pour la population avec pour objectif de reporter les déplacements en voiture particulière vers les transports collectifs.
- La présentation technique du déroulement de la procédure de consultation et des dossiers des 3 candidats retenus a été faite aux élus dans le cadre du débat sur le choix à arrêter pour désigner l'entreprise qui oeuvrera à la mise en place de la nouvelle DSP.
- Cette nouvelle DSP prendra effet le 1er septembre 2017 pour la zone urbaine avec une mise en fonctionnement sur l'ensemble des 48 communes au niveau du TAD au 1er janvier 2018. C'est dans un cadre contraint, en lien avec le budget actuel, que les choix vont être opérés loin des enjeux pour la cohésion et l'attractivité de notre territoire. A ce titre, le versement Transport ne serait pas relevé et resterait à 0,9%, ne donnant pas de latitude supplémentaire pour développer l'offre.
- Le Conseil Communautaire du lundi 3 juillet 2017 débattera de cette proposition d'offre pour la nouvelle DSP 2017/2020 et votera cette dernière, et la désignation du nouveau délégataire.

Concernant les évolutions de transport collectif pour notre commune, lors des débats techniques et des choix politiques, j'ai apporté des remarques et des propositions pour répondre aux besoins liés à notre secteur géographique.

- **Sur le service existant :** Desserte TAD Coteaux de Cosnac
L'arrêt Libéo à la demande le plus près de notre commune se situe au bas de l'ancienne route de Meyssac, à Puy Tudole.



J'ai proposé de créer un départ/arrivée au niveau de la ZAC de Montplaisir, avec la possibilité de stationner.

- **Sur le nouveau service TAD** (service à la demande) : Afin de l'ouvrir aux 48 communes, l'Anglo a projeté un zonage géographique du territoire pour développer un TAD péri urbain de rabattement vers des pôles d'équilibre à inaugurer. Cette prestation se mettrait en place avec deux jours par semaine de deux allers-retours journaliers. A ce stade, l'Agglo a quantifié en nombre de kilomètres annuels à la baisse sur les besoins des communes. J'ai sollicité l'Agglo pour obtenir des explications sur la mise en oeuvre du TAD qui, pour l'heure, est virtuel. J'ai rappelé le besoin de coller à la réalité du terrain en lien avec les besoins des populations en terme de mobilité, des prestations existantes (département, scolaires) et des possibilités de développement de l'intermodalité (SNCF, aéroport).
- **Service Mobilité Réduite** : Ce dernier va être déployé à partir du 1er janvier 2018 sur l'ensemble des communes de l'Agglo, reprenant les règles identiques aux services accessibilité actuels. L'inscription sera valable 2 ans.

Concernant le développement des transports collectifs, j'ai attiré l'attention du Président sur la nécessité de continuer les études sur les besoins de parkings de stationnement aux entrées de la zone urbaine de Brive, avec des relais de navettes gratuites. A ce titre, l'urgence de travailler avec les partenaires tels que la nouvelle Grande Région pour le TER (trains régionaux) et la SNCF (trains nationaux) est là. J'ai présenté au Président les recommandations de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) sur la mobilité et le désenclavement de nos territoires. Une analyse pertinente au vu des préconisations du Schéma de Cohésion Territoriale (SCOT) et de nos PLU.

J'ai réaffirmé, en lien avec les préconisations du Président de l'Agglo sur la cohésion et l'attractivité de notre agglo, le besoin de faire évoluer le versement Transport de 0,9% à 1% pour dégager de nouveaux moyens financiers et ainsi ne pas prendre de retard dans le cadre de l'aménagement de notre territoire afin d'obtenir un maillage efficace pour le développement économique et la création de nouveaux emplois.



Philippe TILLET
1er adjoint
Conseiller communautaire

Périscolaire : activités diversifiées, présence stabilisée

1. La fréquentation

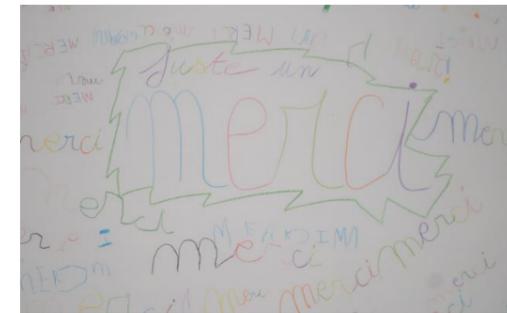
	Mai	Juin	Moyenne 5 ^{ème} période	Nombre enfants scolarisés
Groupe 1 ¹	9	9	9	16
Groupe 2 ²	11	10	10,5	15
Groupe 3 ³	15	14	14,5	23
Groupe 4 ⁴	30	30	30	52
TOTAUX	65	63	64	106
Pourcentage	61%	60%	60%	

¹Groupe 1 Petite et Moyenne sections

²Groupe 2 Grande section

³Groupe 3 CP

⁴Groupe 4 CE1, CE2, CM1 et CM2



2. Le Périscolaire toujours présent : acteurs plutôt que spectateurs

La fréquentation des activités périscolaires pour l'année scolaire 2016/2017 est conforme à l'année précédente, entre 70% à 80% de fréquentation. Le personnel communal, lors de cette année scolaire, en s'appuyant sur leurs formations, a encore diversifié les activités et permis à nos enfants de connaître et de développer leurs compétences dans diverses animations, comme vous avez pu le constater dans chaque bulletin municipal de fin de périodes scolaires (novembre, janvier, mars, mai). Lors de cette 5^{ème} période, les Maternelles ont pu réaliser des affiches pour la cantine afin de remercier notre cantinière Babette pour tous les délicieux repas préparés. Ils ont pu également confectionner des brins de muguet avec du coton et de la peinture. Ils ont fabriqué des coccinelles et enfin ils ont peint des parapluies en y intégrant l'empreinte de leurs doigts.

Les CP ont fabriqué des portes monnaie, des vases, et des dessins : cœur et de fleurs pour la fête des Mères. Ils ont enfin suivi les interventions de Marie Laure, notre musico thérapeute. Pour cette dernière période, les séances ont été centrées sur la préparation du spectacle de l'école avec les CM1, CM2 et les CP. Pour la fête de l'école, nos enfants de la classe de CP ont préparé une chanson illustrée : Exploration de la voix parlée et chantée (vocalise et articulation), mise en place du déroulement du numéro et du rôle de chacun, répétitions en situation. De plus, nos enfants des classes de CM ont préparé un jeu rythmique : Jeu de rythme « batucada », mise en place du déroulement du numéro et du rôle de chacun, répétitions en situation. Lors de ces séances, nos enfants ont travaillé les domaines suivants : l'écoute globale et l'écoute analytique, l'imagination, la création, la mémoire, le langage, la motricité...

Cette année, c'est un travail d'équipe avec le personnel du périscolaire qui a préparé avec les enfants les panneaux de la chanson et ont fait répéter les enfants (CP). Les seaux pour la « batucada » ont également été peints par les enfants du périscolaire.

Merci à tous : personnel communal, intervenants, équipe enseignante d'avoir permis la réussite des temps périscolaires en mettant toujours en avant nos enfants et en leur permettant, tout au long de cette année scolaire, de découvrir multiples activités.

Bonnes vacances les loulous !

Emmanuel MAZAUDOUX
2ème adjoint